A

CCOMPAGNEMENT SPIRITUEL

L’accompagnement spirituel (AS) est un ministère de l’Église qui fait référence à la relation d’aide qui s’établit entre deux personnes – celle qui accompagne et celle qui est accompagnée – pour faciliter l’expérience personnelle du Dieu de Jésus. Dans les mots de W. Barry, « *c’est le soin pastoral qui veut aider une autre personne à être plus attentive à la relation que Dieu établit avec elle, afin de répondre personnellement à ce Dieu et vivre de façon consciente cette relation* »[[1]](#footnote-1). Dans ce ministère, l’accompagné cherche à faire le lien, avec l’accompagnateur, entre les découvertes de la vie intérieure et les défis de la vie quotidienne, afin de mieux suivre le Christ. Il s’agit de rencontrer et d’aimer Dieu dans la réalité, dans les événements et dans les personnes. Son objectif est de chercher la volonté du Seigneur dans sa propre vie et de faire ce que l’on pressent comme réponse. Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire de faire un travail initial de connaissance et d’acceptation de sa propre histoire, en harmonie avec les sentiments et les élans intérieurs, et la réconciliation avec soi-même.

Le discernement est l’axe de l’AS, aussi est-il nécessaire que quelqu’un de l’extérieur aide à « objectiver » sa propre expérience, à voir davantage et plus clairement la volonté de Dieu pour sa propre vie. C’est l’exemple du prophète Samuel qui, après avoir été appelé par le Seigneur, a senti le besoin de confronter avec Élie, un homme d’une plus grande expérience de Dieu, l’appel reçu (1 S 3); ou celui de la Samaritaine, quand elle a rencontré Jésus, et la pédagogie qui a transformé sa vie désorientée (Jn. 4, 1-26).



Le concept d’« accompagnement » spirituel se différencie de la traditionnelle « direction » spirituelle. La différence se fait en ce sens que, dans cet accompagnement, c’est l’accompagné qui prend librement ses décisions et les met en application. Le rôle de l’accompagnateur est celui d’être un compagnon de route, non celui qui se substitue à la volonté de l’accompagné. L’accompagnateur écoute, questionne, suggère et *aide à accueillir les motions spirituelles, c’est-à-dire les mouvements intérieurs ressentis par la personne et qui se rapportent davantage à l’ordre des sentiments que des pensées réfléchies[[2]](#footnote-2)*.

L’accompagnement implique une attitude diamétralement opposée à celle de la direction qui tend à être patriarcale, directive et hiérarchique. La personne accompagnée n’a pas besoin qu’on lui ordonne ce qu’elle doit faire dans son cheminement spirituel, ce qui limiterait sa maturité chrétienne, mais ce qu’il faut, c’est une personne d’expérience, qui témoigne de cheminement spirituel vers lequel on doit tendre.

De là, on comprend que ce n’est pas n’importe quelle personne qui puisse exercer ce service. Le fait d’être religieuse, religieux ou prêtre n’habilite pas nécessairement pour ce service. L’accompagnateur doit être explicitement apte à ce service et être accompagné, à son tour, par une autre personne. Il doit avoir une vie spirituelle profonde, reconnue par la communauté, et posséder prudence, humilité et équilibre émotionnel. Ce qui est logique, c’est de nommer quelqu’un (une femme ou un homme, un laïc, un religieux ou un clerc) ayant cette vocation, ayant un charisme pour cette mission et qui est reconnu par l’institution ou la communauté qui le mandate, puisque personne ne se proclame lui-même accompagnateur.

Quant à sa structure, l’AS implique des rencontres périodiques des deux personnes, dans une démarche progressive et systématique, où l’Esprit agit chez les deux. Celui qui désire être accompagné choisit un accompagnateur, selon les possibilités de son milieu, et décide, en dialogue avec l’accompagnateur, les étapes qu’implique la démarche à faire, tant pour le durée de chaque session que pour la durée totale de l’accompagnement. Cependant, en accord avec le temps où nous vivons, il possible d’organiser ce ministère sous des formes nouvelles, tel que l’accompagnement *on line* ou en groupe.

Dans cette perspective, l’AS peut être un moyen fructueux pour l’Institut et pour l’Église, puisque c’est une façon concrète de vivre l’attitude de compagne de route que nous reconnaissons à Marie. Et ainsi, grâce à l’AS, nous incarnons le visage marial de l’Église. À ce sujet, l’Eau du Rocher nous indique : **«***Bon nombre d’entre nous choisissent de partager leur chemin de foi avec un compagnon spirituel. Cette pratique est utile parce qu’elle nous aide à mieux discerner la présence du Seigneur dans notre vie quotidienne. Elle répond également à un besoin humain de décharger nos cœurs, de voir plus clair dans la perception de nos situations, et de chercher des solutions appropriées aux problèmes auxquels nous faisons face très souvent. Par conséquent, l’accompagnement est de plus en plus considéré comme l’un des moyens les plus profitables du développement humain et spirituel. Pour être efficace, il doit se vivre régulièrement[[3]](#footnote-3)*».

1. BARRY, W.: “The practice of Supervision in Spiritual Direction” cité par Cabarrús, C.R. dans Cuaderno de Bitácora, para acompañarcaminantes, Éditions Desclée De Brouwer, 2001, Bilbao, pages 38 – 40. [↑](#footnote-ref-1)
2. YÉVENES, LARRY: “Hacia un acompañamiento espiritual maduro y responsable” Dans : Revista Mensaje Nº 599, juin 2011, pp. 215 – 216. [↑](#footnote-ref-2)
3. L’Eau du Rocher, 85 [↑](#footnote-ref-3)